

ASSEMBLEE GENERALE

du 15 novembre 2008 à Marseille

L'Assemblée Générale est ouverte à 9 h 40 par la présidente, Isabelle Rossi, et remercie tous les membres présents, qui émargent la feuille de présence.

Elle lit les 2 mails de Jacqueline Peker et d'Alain Horvilleur empêchés à la dernière minute. Elle distribue aux membres du conseil d'administration les 320 pouvoirs valides (4 sont invalides) et précise donc que le quorum est largement atteint. On a en effet 64 % des présents ou représentés sur les 25 % exigés dans les statuts.

1/ Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2007 est lu et approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport Moral :

Je veux commencer par remercier le travail fait par Jacqueline Peker lors de son mandat. Et mettre un bémol au constat qu'elle considérait d'échec de la journée porte ouverte. En effet, nous avons encore eu de nouveaux adhérents cette année, suite à des communications dans différents journaux ou revues. Et je veux lui dire que cette journée, certes difficile à organiser une première fois, va être reprise en 2009.

En effet, si nous avons choisi Marseille cette année pour y tenir notre AG, c'est grâce à la dynamique de d'URML PACA (Union Régionale des Médecins Libéraux). Il organise cet après midi un premier colloque MEP (Médecins à Exercice Particulier) pour redéfinir la place des MEP dans le système de santé .

Ils ont convié les syndicats, des structures d'enseignement de thérapies alternatives, des associations de consommateurs et des personnalités institutionnelles.

Dans leurs projets il est prévu d'organiser une journée en 2009 pour faire connaître les MEP au grand public.

Et il nous sera permis de faire « remonter » les desideratas de nos adhérents par la présence de sa présidente.

L'année est marquée aussi par la participation à l'AG d'Homéopathes Sans Frontières. Cela faisait plusieurs années que nous aidons financièrement HSF, sans mieux les connaître que par leurs publications (au demeurant très performantes). Je me suis fait donner les statuts, la liste de leur CA, et autres documents officiels, ils sont à votre disposition pour consultation.

Le WE qu'ils organisaient en Bretagne, à non seulement permis de mieux connaître les acteurs et la politique de cette association, il nous a aussi permis de découvrir des associations partenaires comme « Jardins du Monde » dont l'objectif est l'amélioration de l'état sanitaire des populations qui ont difficilement accès au système de santé conventionnel. Et pour ce faire, l'association valorise l'usage des plantes médicinales dans la médecine humaine et vétérinaire.

Ainsi nous a permis de rencontrer Françoise Coste et sa « case Accueil » orphelinat que nous avons choisi de soutenir en proposant de faire acheter sa trousse homéopathique conçue par elle et réalisée par les femmes du Burkina (trousse que voici).

3/ La trésorière, Marie Christine NEDELEC , présente le rapport financier,

25% d'augmentation du nombre des adhésions en 2007, avec un renouvellement sensible des adhérents (il serait intéressant de connaître l'âge moyen des adhérents mais est-il judicieux de leur demander leur tranche d'âge)

La proportion des actifs sympathisants et bienfaiteurs est à peu près identique en 2007 et en 2006, mais suite à l'appel fait dans le compte rendu 2006, je peux d'ores et déjà vous dire que le nombre de sympathisants a augmenté de presque 50 % en 2008

Ce qui m'amène à vous proposer de changer les intitulés de nos cotisations, à savoir :

Cotisation active 30 euros
Cotisation sympathisant 50 euros
Cotisation Bienfaiteur 100 euros et plus
Cotisation Réduite (pour les étudiants, les chômeurs, les retraités non imposables....) 16 euros
(Accepté à l'unanimité des présents et représentés)

A noter que depuis le mois de juillet, la présidente a souscrit au nom de l'APMH, un abonnement « orange » pour 1 h de communication par mois. Et elle remercie tous les adhérents de ne bien vouloir utiliser que ce numéro pour les renseignements ou autre appel concernant l'association.

3/ Elections de nouveaux administrateurs,
Nous remercions Chantal Saada qui accepte et de se présenter à un poste d'administrateur, elle est élue à l'unanimité.

4 / Courriers des lecteurs

A noter cette année, de plus en plus de courrier sur les problèmes liés au remboursement des produits homéopathiques
je vous propose une enquête sur le niveau des remboursement secu + mutuelle des produits homéopathiques à envoyer avec la prochaine lettre En effet, il devient complètement ridicule de faire une demande de remboursement à la Sécu, elle rembourse, 0.36 centimes une ordonnance de plus de 10 euros, cela ne paye même pas le timbre !

5/ Questions diverses :

La lettre, je vous propose de passer dans un format A5, avec une première de couverture couleur et 6 feuillets intérieurs, ce qui permettrait d'avoir une lettre plus attractive, par la présence de photos, plus complète. Cette année, les articles de fond médicaux étaient plus nombreux on n'avait plus de place pour le courrier des lecteurs ou la bibliographie.
On pourrait compenser l'augmentation du tirage (devis Semaco 513 euros au lieu des 200 actuellement) par le fait d'en envoyer que 3 par an au lieu de 4 (1440 euros au lieu de 1920) soit + 10% sur l'année. Accepté à l'unanimité des présents et représentés

Le Site, vous avez surement constaté des améliorations sur le site,,, photos couleurs, et présentation des lettres , en préparation une recherche des articles par mots clefs, par auteurs et par titre.

Différents liens ont été mis pour que les internautes puissent trouver un médecin homéopathe près de chez eux, par contre je n'ai pas trouvé de liste des vétos autres que celle que m'a envoyé Boiron, mais je ne me sens pas de tout saisir,,,,,, comment faire ??

Merci de me donner votre avis, sur ce que l'on peut encore améliorer

Je remercie au passage Charles Rossi, par son travail sur le site en question

Statuts suite à un courrier de la préfecture on doit modifier nos statuts. En effet nous ne sommes pas habilités à recevoir des legs (article 5) et d'autre part le CA est composé de 6 à 15 membres et non de 6 à 16. Accepté à l'unanimité des présents et représentés

Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale : à Paris lors des prochaines « journées homéopathiques » (merci alain de m'en donner la date)

La séance est levée à 12 h10